

Réf: Dossier 486630

Avis de constitution

SOCIETE « SIENNA CAPITAL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE NON LOIN DU CENTRE DES IMPOTS LOT 86 ILOT  
19 SECTION SV PARCELLE 96, Lot 86, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/010/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIENNA CAPITAL »

Objet : INTERMEDIATION EN ASSURANCE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE  
TRIANGLE NON LOIN DU CENTRE DES IMPOTS LOT 86 ILOT

19 SECTION SV PARCELLE 96, Lot 86, Ilot 19

Dirigeant(s) M BALLO BEKANTY CEDRIC VIANNEY  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02286 du 19/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11751/GTCA/RC/2026 du 19/02/2026

